

## Conseil Municipal du 24 Mars 2015

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Christian DEROUET – Jean-Claude COQUIO – F. LAUTOUR- L. GESLIN - Véronique BESNARD - Isabelle LANGLOIS – Christophe PELLERIN – Jacqueline GUÉRIN – Natacha BOUCHARD – Philippe LETONDEUR – Pascale LESELLIER - Jean-Pierre FOUCHER. Samuel POTTIER. Nicolas BROTHIE. Vanessa FOURRÉ

**Absents** : Néant

**Pouvoirs** : **Secrétaire de séance** : Pascale LESELLIER

La séance est ouverte à 20H30.

- **Approbation des comptes administratifs 2014 et des comptes de gestion du Trésorier - Affectation du résultat - Commune - Assainissement - Lotissement - Station-Service**

- Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs qui font ressortir les résultats suivants :

- **Commune** :

- **Section de Fonctionnement**

- Dépenses : 603 852.53 €

- Recettes : 916 439.73 €

- **Section d'Investissement**

- Dépenses : 279 166.23 €

- Recettes : 263 672.78 €

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats. Compte tenu des restes à réaliser et de l'excédent reporté en 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

- C/ 1068 : 168 628.97 €

- C/ 002 Excédent reporté de fonctionnement : 897 265.28 €

- Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Trésorier qui fait ressortir les mêmes chiffres.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation financière de la Commune de Lonlay L'Abbaye, en comparaison, avec celle de la moyenne des Communes du Département de l'Orne, d'une population comptant entre 500 et 2 000 habitants à savoir :

<b>Désignation</b>	<b>Lonlay L'Abbaye</b>	<b>Moyenne des Communes du Département</b>
Capacité d'autofinancement brute	269	55
Résultat d'ensemble	243	153
Encours total de la dette au 31/12	286	452
Fond de roulement en fin d'exercice	786	453

- **Assainissement :**
- 
- **Section de Fonctionnement**
- Dépenses : 32 714.10 €
- Recettes : 43 365.56 €
- **Section d'Investissement**
- Dépenses : 100 542.98 €
- Recettes : 165 559.58 €
  
- Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats. L'excédent cumulé de fonctionnement s'élevant à 10 651.46€, le Conseil Municipal décide d'affecter ces résultats de la façon suivante :
  
- C/ 1068 : 8 501.36 €
- C/002 : 2 150.10€
- Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Trésorier qui fait ressortir les mêmes chiffres.
- **Lotissement :**
- **Section de Fonctionnement**
- Dépenses : 88 250.38 €
- Recettes : 84 790.95 €
- **Section d'Investissement**
- Dépenses : 78 336.82 €
- Recettes : 68 227.97 €, soit un déficit 2014 de fonctionnement de 3 459.43€
  
- Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats.
  
- Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Trésorier qui fait ressortir les mêmes chiffres.
- **Station-Service :**
- **Section de Fonctionnement**
- Dépenses : 557 623.37 €
- Recettes : 560 203.91 €
- **Section d'Investissement**
- Dépenses : 6 936.00 €
- Recettes : 6 975.00 €
  
- Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Trésorier qui fait ressortir les mêmes chiffres.
- Le Conseil Municipal décide ensuite d'affecter le résultat de la façon suivante : (report à nouveau 11 807.85€)

## ② Vote des subventions 2015

Après étude des demandes de subvention, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2015 :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 1 100€
- Comité des fêtes : 1 500€
- ABI section tennis de table : 600€

- ABI section pétanque : 400€
- Entente sportive Lonlay-Saint Bômer : 2 090 + 200 = 2 290€
- F.D.G.P.C. : 100€
- Coopérative scolaire : 250€
- Comice Cantonal : 200€
- Comice d'arrondissement : 100€
- ADMR : 150€
- UNA : 150€
- Chauffage de l'église : 400€
- La truite domfrontaise : 150€
- CCAS : 2 480 €

#### **③ Renouvellement du contrat d'entretien des cloches de l'église**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes interventions qui ont eu lieu depuis une dizaine d'années, concernant l'entretien des cloches de l'Eglise. Après en avoir délibéré et considérant que la plupart du temps, lorsqu'il y a intervention, les travaux ne sont pas pris en charge dans le contrat, le Conseil municipal décide de faire appel à l'Entreprise de son choix en cas de panne, sans souscrire de contrat d'entretien annuel.

#### **④ Modification des statuts du Smico**

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable au nouveau projet de statuts du Smico.

#### **⑤ Emprunt voirie 2015**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente séance, de contracter un emprunt pour financer le marché de voirie qui s'élève à la somme de 65 671€ HT.

Après étude des propositions de prêt, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la Caisse d'Epargne pour l'offre suivante :

- Prêt à taux fixe de 65 000€ sur 10 ans, échéances trimestrielles, amortissement progressif, échéances constantes au taux de 1.68%, avec une commission d'engagement de 150€.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire ou ses Adjoints à signer toutes pièces nécessaires au dossier. Les crédits sont prévus au BP 2015.

#### **⑥ Questions diverses**

##### **- INSTALLATIONS DE POMPES A CHALEUR A L'ECOLE- DEMANDE DE DETR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation de chauffage gaz à l'école date de 1996, la chaudière se met en sécurité à tout moment et la consommation de gaz est très importante :

Après contact avec un technicien, ce dernier a adressé un estimatif pour l'installation de deux pompes à chaleur, le système actuel serait conservé mais ne servirait qu'en relève (environ 40h/an). Les pompes à chaleur ayant

l'avantage de ne rejeter aucune pollution dans l'environnement. L'estimatif s'élève à la somme de 23 775.09€ HT soit 28 530. 11€ TTC.

**Coût actuel annuel de chauffage : environ 10 000€/an**

**Economie attendue avec les pompes à chaleur : environ 4 800€/an**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce choix. Il charge Monsieur le Maire de solliciter une DETR au titre de l'alinéa 1.4 et approuve le plan de financement ci-dessous établi. Les crédits nécessaires seront portés au BP 2015

<b>Désignation des travaux</b>	<b>SOURCE</b>	<b>Libellé de la subvention</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
INSTALLATION ET POSE DE				
DEUX POMPES A CHALEUR	Etat	D.E.T.R	11 887.55	50%
A L'ECOLE MATERNELLE	Département			
	Autres			
	Fonds propres		11 887.55	50%
	Emprunts			
	<b>Total HT</b>		<b>23 775.09</b>	
	<b>TVA 20%</b>		<b>4755.02</b>	
	<b>Total TTC</b>		<b>28 530.11</b>	

#### **- INSTALLATION DE JEUX D'ENFANTS – DEMANDE DE DETR**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé l'installation et la pose de jeux d'enfants aux abords de l'Abbaye.

L'estimatif s'élève à la somme de 24 047.00 HT soit 28 856.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet estimatif. Il charge Monsieur le Maire de solliciter une DETR au titre de l'alinéa 1.3 et approuve le plan de financement ci-dessous établi. Les crédits nécessaires seront portés au BP 2015

<b>Désignation des travaux</b>	<b>SOURCE</b>	<b>Libellé de la subvention</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
INSTALLATION ET POSE DE				
JEUX POUR ENFANTS	Etat	D.E.T.R	9 618.80	
	Département			
	Autres			
	Fonds propres		14 428.20	60%
	Emprunts			
	<b>Total HT</b>		<b>24 047.00</b>	
	<b>TVA 20%</b>		<b>4 809.40</b>	
	<b>Total TTC</b>		<b>28 856.40</b>	

#### **- AVENANT N°1 – EFFACEMENT DE RESEAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des modifications ont été apportées au marché initial d'effacement des réseaux d'Eclairage Public et Génie Civil Télécommunications. Le montant du marché initial était de 163 261.70€ HT soit 195 914.04€ TTC

La plus-value s'élève à un montant de 3 230€ HT. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cet avenant d'un montant de 3 230€ HT soit 3 876.00€ TTC.

Le montant du marché s'élève dorénavant à 166 491.70€ HT soit 199 790.04€ TTC

La séance est close à 21h45.